

QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DES EMBALLAGES

Conformément à la Loi Agec (Anti-gaspillage pour une économie circulaire), VEEPEE vous informe sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets. Vous trouverez ci-dessous les qualités et caractéristiques environnementales (QCE) des emballages d'expédition utilisés pour la préparation des commandes dans nos entrepôts.

AIDE A LA LECTURE POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES DONNÉES

Incorporation de matière recyclée : vous trouverez cette information mentionnée sous la forme de "l'emballage comportant au moins [%] de matières recyclées". Il s'agit d'un pourcentage de matière recyclée minimum garanti, et lorsque c'est indiqué un pourcentage moyen.

Recyclabilité : Un emballage est considéré "majoritairement recyclable" lorsque la matière recyclée représente plus de 50% du poids du déchet collecté, et "entièrement recyclable" si ce taux atteint 95%.

La recyclabilité dépend de la capacité de l'emballage à être efficacement collecté, trié et recyclé. **Vous êtes le premier acteur : pensez à bien trier vos emballages pour leur permettre d'être recyclés !**

Possibilité de réemploi : Un emballage "réemployable" a été conçu, créé et mis sur le marché pour pouvoir accomplir pendant son cycle de vie plusieurs trajets ou pour pouvoir être réutilisé (usage identique à celui pour lequel il a été conçu). Il peut s'agir d'un emballage "consigné", ou il existe pour ce produit une recharge permettant de réutiliser l'emballage initial.

Substances dangereuses : La présence de substances dangereuses doit être signalée dès lors que sa concentration est supérieure à 0,1%. L'information est mentionnée sous la forme "contient une substance extrêmement préoccupante" + [NOM des substances présentes] ou "contient une substance dangereuse" + [NOM des substances présentes].

Primes et pénalités : Nous mentionnons dans cette rubrique les primes et pénalités déclarées à CITEO (éco organisme français en charge de la prévention et la gestion des déchets d'emballages) lors de la déclaration annuelle de nos produits. Il s'agit d'une prime accordée par CITEO à VEEPEE lorsque le produit remplit des critères de performance environnementale (ex : ajout de matière recyclée). Dans le cas d'une pénalité, elle est due par VEEPEE lorsque l'emballage s'éloigne de ces critères de performance (ex : emballage perturbateur du recyclage).

QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DES EMBALLAGES

Emballage	Description	Incorporation de matière recyclée dans l'emballage	Recyclabilité de l'emballage	Possibilité de réemploi de l'emballage	Substances dangereuses	Primes/pénalités éco organisme CITEO
	Carton d'expédition	Emballage contenant au moins 80% de matière recyclée*	Emballage majoritairement recyclable	-	-	Prime carton recyclé / réduction
	Enveloppe plastique d'expédition rose Veepee	Emballage contenant au moins 80% de plastique recyclé, issu des déchets ménagers	Emballage majoritairement recyclable	-	-	Prime plastique recyclé
	Enveloppe plastique d'expédition blanche avec logos Veepee	Emballage contenant au moins 50% de plastique recyclé, issu des déchets industrielles	Emballage majoritairement recyclable	-	-	Prime plastique recyclé
	Enveloppe papier d'expédition	-	Emballage majoritairement recyclable	-	-	-
	Enveloppe papier bulles d'expédition	-	Emballage majoritairement recyclable	-	-	-
	Calage carton	Emballage contenant au moins 80% de matière recyclée*	Emballage entièrement recyclable	-	-	-
	Calage papier	-	Emballage entièrement recyclable	-	-	-
	Calage filet papier	-	Emballage entièrement recyclable	-	-	-
	Calage film bulle plastique	-	Emballage majoritairement recyclable	-	-	-
	Enveloppe bulle plastique de protection	-	Emballage majoritairement recyclable	-	-	-
	Film de calage papier bulle de protection	-	Emballage majoritairement recyclable	-	-	-

* Moyenne sur l'ensemble de nos références en carton

QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DES EMBALLAGES

Emballage	Description	Incorporation de matière recyclée dans l’emballage	Recyclabilité de l’emballage	Possibilité de réemploi de l’emballage	Substances dangereuses	Primes/pénalités éco organisme CITEO
	Film de protection en mousse plastique	-	Emballage majoritairement recyclable	-	-	-
	Sachet plastique individuel (vêtement)	Emballage contenant au moins 80% de matière recyclée, issue des déchets industriels	Emballage majoritairement recyclable	-	-	Prime plastique recyclé
	Housse individuelle de protection de vêtement	-	Emballage majoritairement recyclable	-	-	-
	Housse individuelle de protection de tapis	Emballage contenant au moins 100% de matière recyclée, issue des déchets industriels	Emballage majoritairement recyclable	-	-	Prime plastique recyclé
	Boîte à chaussures	Emballage contenant au moins 75% de matière recyclée*	Emballage majoritairement recyclable	-	-	Prime carton recyclé
	Papier de soie	-	Emballage majoritairement recyclable	-	-	-
	Lien plastique (boîte à chaussures)	-	Emballage majoritairement recyclable	-	-	-

* Moyenne sur l'ensemble de nos références en carton